

Table des matières

Introduction	7
Chapitre I	
Changements et logique pérenne de la prison	13
I. LE TRAITEMENT DES DÉTENUS	14
1. L'École pénitentiaire	14
2. Naissance du champ pénitentiaire en Belgique	18
3. Le traitement des « inciviques »	26
4. « Leçons à tirer » et leçons tirées	31
5. L'Ensemble des règles minima pour le traitement des détenus	38
6. Classification et spécialisation	43
7. Individualisation	47
8. De l'esprit sociologique à la charte pénitentiaire	51
II. CRITIQUE ET CRISE DU TRAITEMENT	54
1. Les débats internationaux: <i>Nothing works!</i>	54
2. La crise en Belgique	58
3. L'impossible réforme pénitentiaire	61
4. Des conditions de détention dégradées et dégradantes	66
5. De l'Ensemble des règles minima aux Règles pénitentiaires	69
6. Prisons et tournant punitif	76
Chapitre II	
La création de la loi pénitentiaire	93
I. LA NOTE D'ORIENTATION	
« POLITIQUE PÉNALE ET EXÉCUTION DES PEINES »	94
II. L'ESSAI D'AVANT-PROJET DE LOI DE PRINCIPES	96
1. Crise de la prison et responsabilité du Parlement	98
2. Principes fondamentaux: lutte contre le traumatisme carcéral, réinsertion et réparation	99

3. Autres axes fondamentaux	101
4. Conditions de vie	104
5. Ordre, sécurité et recours à la contrainte	108
6. Régime disciplinaire	108
III. LES TRAVAUX DE LA COMMISSION « LOI DE PRINCIPES CONCERNANT L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE ET LE STATUT JURIDIQUE DES DÉTENUS »	110
1. De nombreuses interférences: de l'« affaire Dutroux » au gouvernement « arc-en-ciel »	111
2. L'avant-projet de loi de principes concernant l'admini- stration pénitentiaire et le statut juridique des détenus	114
a. Les inculpés, prévenus et accusés	116
b. Principes et objectifs	118
c. Conditions de vie	119
d. Ordre, sécurité et recours à la contrainte	121
e. Régime disciplinaire	124
IV. DU GOUVERNEMENT AU PARLEMENT	127
1. De l'avant-projet à la proposition	127
2. De nouvelles interférences	130
V. L'ADOPTION	133
1. Processus d'adoption	134
2. Derniers débats	136
a. Principes et objectifs	137
b. Conditions de vie	140
c. Ordre, sécurité et recours à la contrainte	141
d. Régime disciplinaire	142
3. Épilogue provisoire	142
Chapitre III	
Exécution de la loi pénitentiaire et surpopulation	145
I. COMMENT LA LOI DE PRINCIPES ENTRE-T-ELLE EN VIGUEUR?	146
1. Une pratique démocratique diluée	146
a. Principes fondamentaux et sécurité	147
b. Prisons, conditions de vie et discipline	149
c. Divers et... à dans vingt ans	150
2. Une pratique discrétionnaire confirmée	151
a. La procédure disciplinaire	151
b. Les organes de surveillance	153

c. La distinction entre soin et expertise	154
3. Une pratique dilatoire répétée	154
a. Adapter la loi aux pratiques	155
b. Adapter la loi aux exigences des syndicats	158
c. Adapter la loi aux nécessités des organes de surveillance	159
4. Une pratique en marge de la légalité	160
II. POURQUOI LA LOI DE PRINCIPES N'ENTRE-T-ELLE PAS EN VIGUEUR ?	161
1. La surpopulation pénitentiaire en Belgique	162
a. Une augmentation généralisée	162
b. Tournant punitif et inflation carcérale	165
c. Dégradation des conditions de détention et gestion administrative des flux	166
2. <i>Le Masterplan pour une infrastructure carcérale plus humaine</i>	171
a. Le parc pénitentiaire belge : état des lieux	172
b. L'expansion du parc pénitentiaire : justification et coût	176
c. L'audit de la Cour des comptes	183
Chapitre IV	
<i>How it works?</i> Retour sur quelques modèles pénologiques	189
I. LE MODÈLE RÉHABILITATIF	190
II. RÉPARATION	193
1. La justice réparatrice	194
2. Le travail pénitentiaire	197
3. Les consultants en justice réparatrice et la médiation	199
III. RESPONSABILISATION	203
1. L'État social actif et le modèle du « juste dû »	203
2. Le plan de détention	205
a. La portée effective de la participation du détenu	207
b. La définition des services chargés du plan de détention	209
IV. RÉINSERTION	211
1. L'institution totale	213
2. Mutations de la prison	218
a. Ouverture de la prison et relations détenus-surveillants	219
b. Drogue et violence	221
3. Institution totale et désaffiliation	228
V. NEUTRALISATION	232

1. De la punition et du traitement du délinquant au contrôle des groupes à risques	233
2. La gestion des risques de délinquance en Europe	235
3. Nouveauté (technologique) et « troisième voie »	245
4. De l'État social à l'État social-sécuritaire	250
Chapitre V	
Sécurité et surveillance	257
I. LES CONCEPTIONS DE LA SÉCURITÉ	258
1. La « dialectique du contrôle »	259
2. Des « quartiers de haute sécurité » aux « quartiers de mesures de sécurité particulières individuelles »	262
3. Les évasions	265
a. État des lieux de la question	266
b. Sanction et dissuasion	269
c. Régime de confiance	272
II. SURVEILLANCE DES PRISONS ET DROIT DE PLAINTÉ DES DÉTENUS	276
1. Le contrôle international des lieux de détention	277
a. La Convention européenne pour la prévention de la torture	278
b. Le CPT et la Belgique	284
c. Les déclarations publiques du CPT	287
d. Le Protocole facultatif à la Convention contre la torture des Nations Unies	293
2. La surveillance des prisons en Belgique	295
a. Origines et réformes	295
b. Mécanisme actuel	298
3. Le droit de plainte	301
a. Origines	301
b. Mécanisme actuel	304
Conclusions	307
Bibliographie	313
Liste des tableaux	328